

BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS EN TROIS ÉTAPES



FICHE QUALITÉ

Voici les 3 étapes à suivre pour réaliser un Bilan comparatif des médicaments (BCM).

1^{RE} ÉTAPE : Le Meilleur Schéma Thérapeutique Possible (MSTP)

Le MSTP est une liste à jour complète et précise des médicaments pris par l'utilisateur, basée sur un minimum de DEUX sources d'informations à jour, soit entre autres :

- Le **Dossier de Santé Québec** (DSQ) de l'utilisateur
- La liste des médicaments de sa **pharmacie communautaire**
- Le questionnaire fait auprès de l'utilisateur ou de sa famille
- Les médicaments apportés par l'utilisateur

Les renseignements peuvent être colligés avec le questionnaire DT6302 qui sert à préciser davantage l'ensemble des médicaments réellement pris par l'utilisateur. Voici les importantes informations complémentaires à inclure à la liste de médicaments :

- Médicaments **sur ordonnance** réellement pris
- Médicaments **en vente libre** (MVL)
- Les **vitamines** et **suppléments**
- Les **substances psychoactives**
- Le **cannabis thérapeutique**
- La consommation de **tabac** et/ou d'**alcool**
- Les **échantillons** donnés par le médecin ou pour des fins de **recherches**
- Les **allergies** et/ou **réactions indésirables**, s'il y a lieu

IMPORTANT : Le BCM est considéré complet lorsque les divergences ont été corrigées et communiquées par un professionnel de la santé pouvant prescrire. En résumé, les 3 étapes doivent avoir été complétées entièrement.

2^E ÉTAPE : Identification et résolution des divergences

Identifier les divergences

Comparez la liste des médicaments que l'utilisateur prend réellement (le MSTP) avec :

- Ce qui est prescrit par le médecin
- Ce qui est prévu d'être prescrit

Communiquer les divergences

Informez le prescripteur (médecin ou personnel infirmier praticien spécialisé) des différences relevées.

Résoudre les divergences

Le prescripteur décide des ajustements nécessaires, comme :

- **Ajouter** un médicament
- **Arrêter** un médicament
- **Modifier** la posologie

3^E ÉTAPE : Consigner et communiquer

Consigner au dossier l'information et communiquer la liste de médicaments à jour

- À l'utilisateur et/ou au proche aidant
- À l'équipe de soins
- Au prochain prestataire de soins (ex. : médecin de famille/pharmacie communautaire)

Discuter des changements avec l'utilisateur et/ou le proche aidant

- Expliquez tous les changements de médicaments
- Assurez-vous que les modifications correspondent à ses objectifs et ses préférences de traitement.
- Vérifiez que l'utilisateur comprend bien pourquoi ces changements ont été faits.